

### **Objectifs :**

Acquérir les connaissances pour intervenir face à une situation d'accident du travail. Acquérir les connaissances pour contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise.

### **Public concerné et prérequis :**

Tous salariés de l'entreprise.  
Aucun prérequis n'est exigé pour suivre la formation.

### **Moyens pédagogiques et techniques :**

Plan d'intervention + pictogrammes  
Plan d'action prévention + pictogrammes  
1 Défibrillateur automatisé externe de formation avec accessoires  
1 lot de mannequins avec peaux de visage individuelles  
Dispositif de protection individuelle  
Mannequin RCP adulte  
Mannequin RCP enfant  
Mannequin RCP nourrisson  
Matériel d'entretien des mannequins et consommables  
Divers matériels pour la réalisation des simulations  
La mallette du formateur SST, coupe de tête  
Salle (tables, chaises)  
Vidéo projecteur  
Supports pédagogiques PowerPoint  
Référentiel technique SST  
Grille de certification des compétences SST  
Aide-mémoire SST – ED 4085.

Type : présentiel

### **Durée, effectifs :**

14 heures.

### **Modalités d'évaluation des acquis :**

G'TRAF

Certificat SST (modèle national) délivré obligatoirement par l'intermédiaire de l'entité habilitée. La validité de ce certificat est fixée à deux ans, la prolongation de celle-ci est conditionnée par le suivi d'un stage "Maintien et Actualisation des Compétences" (MAC) tous les 24 mois, ainsi qu'à la réussite aux épreuves certificatives.

Le certificat SST est obtenu dès lors que l'ensemble des huit compétences sont acquises selon les critères de la grille de certification. Compétences 2.3.4 et 5

Epreuve certificative n°1 durée 7 min par personne (1h10 pour 10) :

Elle est réalisée à partir de la mise en place d'une situation d'accident du travail simulé, suivie; le cas échéant, d'une analyse avec le formateur

Le scénario proposé par le formateur devra être crédible en situation de travail et devra comporter au minimum les éléments suivants:

1 victime / 1 lésion,

1 ou plusieurs dangers persistants,

1 ou plusieurs témoins,

des moyens de simulation adaptés à la situation de travail choisie.

Le candidat devra montrer sa capacité à mettre en œuvre l'intégration des compétences lui permettant d'intervenir efficacement face à la situation proposée.

Compétences 1, 6, 7 et 8

Epreuve certificative n°2, 5 min par personne (0h50 pour 10):

Avec comme support la mise en situation de travail simulée de l'épreuve 1, le candidat devra répondre, lors d'un échange avec le formateur (en groupe ou en individuel), à un questionnaire simple portant sur sa connaissance du cadre réglementaire de l'activité SST, et ses compétences en matière de prévention.

### **Sanction visée :**

Certificat SST (modèle national) délivré obligatoirement par l'intermédiaire de l'entité habilitée. La validité de ce certificat est fixée à deux ans, la prolongation de celle-ci est conditionnée par le suivi par un nouveau stage "Maintien et Actualisation des Compétences" (MAC) tous les 24 mois, ainsi qu'à la réussite aux épreuves certificatives.

## **Programme**

Domaine de compétences 1

Intervenir face à une situation d'accident du travail

**G'TRAF**

2 Rue Antoine de St Exupéry 87350 PANAZOL

Tél. 05.55.48.02.82. – [contact@gtraf.fr](mailto:contact@gtraf.fr)

Association loi 1901 au capital de 0 € – RCS LIMOGES – SIRET 44201434600021 – NAF 8559A

## 1 Situer son rôle de SST dans l'organisme des secours dans l'entreprise

- 1.1 Identifier le cadre juridique du rôle du SST
- 1.2 Délimiter son champ d'intervention en matière de secours

## 2 Protéger de façon adaptée

- 2.1 Mettre en œuvre les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux populations.
- 2.2 Identifier les dangers persistants et repérer les personnes qui pourraient y être exposées.
- 2.3 Supprimer ou isoler le danger persistant, ou soustraire la victime au danger persistant sans s'exposer soi-même.

## 3 Examiner la victime

- 3.1 Rechercher, suivant un ordre déterminé, la présence d'un (ou plusieurs) des signes indiquant que la vie de la victime est immédiatement menacée.
- 3.2 Reconnaître les signes affectant la victime.
- 3.3 Prioriser les actions à réaliser en fonction des signes décelés et du résultat à atteindre.

## 4 Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime

- 4.1 Définir les différents éléments du message d'alerte.
- 4.2 Identifier qui alerte en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise.
- 4.3 Faire alerter par la personne la plus apte ou alerter soi-même.

## 5 Secourir la victime de manière appropriée

- 5.1 Choisir à l'issue de l'examen l'action ou les actions à effectuer
- 5.2 Réaliser l'action ou les actions choisie(s) en respectant la conduite à tenir indiquée dans le guide des données techniques.
- 5.3 Surveiller, jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés, l'amélioration ou l'aggravation de son état et adapter sa conduite si besoin.

## Domaine de compétences 2

Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

G'TRAF

6 Situer son rôle de SST dans l'organisme de la prévention de l'entreprise

6.1 S'approprier les enjeux de la prévention pour en situer l'importance dans son entreprise

6.2 Se positionner comme un acteur de la prévention dans son entreprise.

7 Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail

7.1 Repérer des dangers et informer les personnes qui pourraient y être exposées

7.2 Déterminer des risques et leurs dommages potentiels

8 Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

8.1 Supprimer ou à défaut réduire les risques sur lesquels il est possible d'agir directement.

8.2 Transmettre aux personnes en charge de la prévention les éléments liés à toute situation dangereuse repérée.

8.3 Proposer, si possible, des pistes d'amélioration.

### **Qualification des intervenants :**

Formateur titulaire du certificat de "formateur SST".

### **Formation suivie :**

Entièrement En présentiel

### **Délais et condition d'accès :**

5 jours avant le début de la formation

### **Taux de validation de compétences :**

100% de réussite

### **Taux de satisfaction :**

100% de satisfaction

### **Débouchés :**

Stagiaire déjà en poste

### **Equivalence ou passerelle :**

Conformément à l'article 1 de l'arrêté du 5 décembre 2002, les titulaires du certificat de sauveteur secouriste du travail à jour dans leurs obligations de formation continue sont réputés détenir l'unité d'enseignement "Prévention et secours civiques de niveau 1" (PSC1)

**G'TRAF**

2 Rue Antoine de St Exupéry 87350 PANAZOL

Tél. 05.55.48.02.82. – contact@gtraf.fr

Association loi 1901 au capital de 0 € – RCS LIMOGES – SIRET 44201434600021 – NAF 8559A